



Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

Les concessions en droit communautaire des marchés publics

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin n°34, la Commission vient de présenter un projet de communication interprétative destiné à préciser, au niveau communautaire, le contenu et le cadre de la notion de concession, forme de partenariat par lequel le secteur public fait appel au privé pour gérer, tout ou en partie, des services relevant normalement de sa responsabilité.

Le projet apporte une clarification des définitions et rappelle les exigences fondamentales de transparence et de non-discrimination pour l'attribution des contrats de concession. Il explicite, également, les devoirs des pouvoirs adjudicateurs et les recours possibles afin de préserver les droits des particuliers. Cependant, des questions comme celles de la durée des contrats ou leur équilibre ne sont pas examinées dans ce document. De même, alors que dans leur majorité, les contrats de concession concernent le champ des services d'intérêt général, ceux-ci ne sont pas du tout abordés en tant que tel.

D'autres questions essentielles ne sont pas posées non plus par le projet de communication :

✍ la lutte contre la fraude et la corruption, qui avait été évoquée dans le Livre vert sur les marchés publics, n'apparaît pas. Or cet aspect n'influe pas seulement sur le bon fonctionnement du marché, il touche directement à l'organisation concrète de la démocratie à tous les échelons territoriaux,

✍ la régulation de l'activité du concessionnaire pour qu'il remplisse bien les missions de service d'intérêt général n'est pas traitée,

✍ l'évolution des conditions de mise en oeuvre des contrats (qualité de la prestation, prix,...) n'est pas abordée. Cette question est pourtant d'autant plus importante que l'entreprise qui contracte se trouve le plus souvent dans une situation temporaire de monopole de fait (jusqu'à la fin du contrat),

✍ on ne trouve pas d'éléments sur la présence, le rôle et la place des consommateurs,

✍ ni d'indication sur le but de la concession : pour qui, pour répondre à quels besoins.

Tel quel, le projet semble répondre uniquement à des préoccupations d'ordre économique-juridique.

Dans sa présentation, la Commission précise que cette communication, qui est issue de concertations et de contributions diverses, "a pour objectif de susciter une large consultation". Elle **s'engage à tenir compte, pour la version finale, de toutes les contributions qui lui seront adressées dans un délai de deux mois** suivant la publication du projet au Journal officiel.

Les contributions peuvent être envoyées avant le 24 avril 1999 par email à l'adresse : concession@dg15.cec.be

Jean-Claude Boual et Pierre Bauby

Concessions in Community Law Relating to Public Markets

As we announced in issue No 34 of the Bulletin, the Commission has presented proposals for a communication of interpretation. It sets out at the Community level the contents and framework of the concept of a concession, as well as the form of partnership under which the public sector may call on the private sector to manage (all or part of) services normally under its responsibility.

The proposal clarifies definitions and restates the fundamental requirements of transparency and non-discrimination in the attribution of concession contracts. It also sets out explicitly the duties of adjudicating authorities and recourse procedures to ensure the respect of individuals' rights. At the same time, services of general interest are not treated as such, though they concern a majority of concession contracts.

Nor does the proposal for the communication touch on other essential issues:

✍ the fight against fraud and corruption, which was mentioned in the Green Paper on Public Procurement, does not figure. Yet, this matter not only influences the correct functioning of markets, but it also directly affects the concrete organisation of democracy at every level of government,

✍ the regulation of an activity under concession, in order that it fulfils its roles as a service of general interest, is not treated,

✍ the evolution of the conditions of contract implementation (quality of service, price etc.) was not broached. But this question is especially important given that the company awarded the contract usually has a temporary monopoly (until the contract expires),

✍ nothing is said about the role and the place of consumers,

✍ nor is there any indication about the aims of the contract: for whom, and to what ends.

As it stands, the proposal seems to meet only the preoccupations of the economic and judicial establishment.

In presenting its communication, the Commission stipulates that it is the result of much collaboration and many contributions, "whose aim was to solicit widespread consultation". For the final version, **the Commission commits itself to take into account all contributions put to it within two months**, following the publication in the Official Journal.

The contributions can be sent before the 24 April 1999, by e-mail to: concession@dg15.cec.be

Jean-Claude Boual and Pierre Bauby

Syndicats

⚡ La Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) affirme que le marché unique de l'électricité provoquera de fortes pertes d'emploi et souligne la nécessité d'introduire une dimension sociale dans la déréglementation. La FSESP annonce une **journée d'action européenne des travailleurs de l'énergie le 11 mai 1999**.

⚡ La Confédération européenne des syndicats indépendants (CESI) a estimé que "l'initiative européenne **en matière ferroviaire** est une chance unique pour les Etats membres de mettre sur pied une stratégie de l'emploi efficace et durable de l'exploitation du réseau et de résoudre les problèmes de coût d'infrastructure, qui font l'objet de discussions incessantes depuis des décennies".

⚡ La FSESP a demandé au commissaire P. Flynn d'empêcher le fonctionnement des entreprises américaines qui conseillent les entreprises européennes sur la manière **d'éviter une représentation syndicale** en leur sein, comme c'est le cas, en particulier, au Royaume-Uni pour contourner la loi de fin janvier 1999 qui donne de nouveaux pouvoirs légaux aux travailleurs.

Réseaux transeuropéens d'énergie

La Commission a approuvé une recommandation demandant aux Etats membres de faciliter et d'accélérer, sur le plan national, les procédures d'autorisation des projets d'intérêt commun (ie éligibles à un financement communautaire) dans le domaine de l'énergie. Beaucoup de projets s'inscrivant dans ces réseaux sont retardés ou bloqués du fait des difficultés administratives rencontrées. Avant d'élaborer cette recommandation, des consultations directes et étroites ont eu lieu avec les industrie du gaz et de l'électricité ainsi qu'avec les experts des Etats membres.

Transports

⚡ Le Parlement vient d'approuver la libéralisation par étapes du rail (rapports Sarlis et Swoboda). Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin.

⚡ Le Parlement européen a déploré les retards pris dans la réalisation des 14 projets prioritaires de réseaux transeuropéens de transport et invité les Etats membres et la Commission à accélérer le rythme des travaux préparatoires en ce qui concerne les cinq projets dont le calendrier demeure incertain : les tunnels du Brenner et de la liaison Lyon-Turin, le tronçon britannique de la ligne Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam-Londres, le tronçon Perpignan-Montpellier du TGV sud, la ligne de la Betuwe.

⚡ Les sociétés ferroviaires britanniques, françaises, allemandes et autrichiennes viennent de signer un accord cadre pour créer un nouveau corridor de fret entre l'ouest et le centre de l'Europe. Quatre sillons internationaux ont été établis entre la frontière austro-hongroise et Glasgow et un guichet unique, situé en Autriche, assure la coordination et l'attributions de ces sillons. Après un premier corridor nord-sud, ce corridor est le deuxième résultant d'une coopération entre différents opérateurs nationaux.

Adressez à "NOUVELLES-NEWS-EUROPE" de brèves informations en anglais et français par courrier, fax ou E-mail (celsig@worldnet.fr).

Unions

⚡ The European Federation of Public Sector Unions (FSESP) asserts that the single market for electricity will lead to substantial job losses and underlines the importance of introducing a social dimension into deregulation. The FSESP has announced a **day of action by European workers in the energy sector**, on the 11 May 1999.

⚡ The European Confederation of Independent Unions (CESI) considers that the "European initiative on **railways** is a singular opportunity for Member States to set up an effective and sustainable strategy to exploit the network and to solve the problems relating to the costs of infrastructure, which have been subject to incessant discussion for decades".

⚡ The FSESP has asked Commissioner P. Flynn to prevent American companies advising European companies on how to **avoid union representation**, as is especially the case in the United Kingdom, with the aim of circumventing the new legal powers accorded to workers.

Trans-European Energy Networks

The Commission has approved a recommendation calling on Member States to facilitate and accelerate, nationally, the procedures authorising projects of common interest (ie. projects eligible for Community finance) in the energy field. Many projects concerning these networks are held up or blocked by administrative problems. Before formulating this recommendation, direct and close consultations were held with the gas and electricity industries, as well as with experts in Member States.

Transport

⚡ The Parliament has just approved the liberalisation in stages of railways (the Sarlis and Swoboda reports). We will discuss this in the next issue.

⚡ The European Parliament deplores the delays arising in the completion of 14 priority projects for trans-European transport networks and invites the Member States and the Commission to accelerate the rhythm of preparatory work relating to five projects whose schedules remain uncertain: the Brenner tunnels and the Lyon-Turin link, the British section on the Paris-Brussels-Cologne-Amsterdam-London line, the Perpignan-Montpellier TGV South section, and the line of Betuwe.

⚡ The British, French, German and Austrian railway companies have signed a framework agreement to create a new freight corridor between western and central Europe. Four international lines have been established between the Austro-Hungarian frontier and Glasgow and a single counter, located in Austria, assures the coordination and attribution of track. Following the establishment a first North-South corridor, this corridor is the second to result from cooperation between different national operators.

Please send brief information to "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", in English and French, by courier, fax or Email (celsig@worldnet.fr).

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : celsig@worldnet.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et and Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Nicholas Sowels. Diffusé exclusivement par Fax et E-mail. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 500 FF. *Subscription for 1 year: FF 500*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.